

OUVRAGE A PARAITRE

-La protection internationale des droits de l'Homme sur le continent Africain.

LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES DE L'O.U.A

-Quels droits de l'Homme pour une paix mondiale véritablement durable après l'échec de la déclaration universelle des Nations Unies du 10 Décembre 1948 et de la conférence mondiale de Vienne du 10 juin 1993(Rappel historique et considérations comparatives).

-L'incontournabilité de la conférence nationale pour l'instauration de l'Etat de droit dans les pays d'Afrique ou le **BIG-BANG** des droits de l'Homme et de la démocratie pour la renaissance Africaine à la liberté.

CONTRIBUTION POUR UNE NOUVELLE METHODOLOGIE CONCEPTUELLE ETHIQUE

PAR

Le Professeur KAPET DE BANA

-Ancien doyen des facultés de droit et sciences sociales

-Ancien membre de la délégation Camerounaise à l'Assemblée générale des nations Unies pour L'Unification et l'Indépendance du Cameroun

-Président fondateur de la ligue Camerounaise des Droits de l'Homme affiliée à la F.I.D.H. à l'U.I.D.H. et membre observateur de la commission des droits de l'Homme et des peuples de l'O.U.A

-Membre de la délégation de la ligue Camerounaise à la conférence mondiale des Nations Unies de Tunis et de Vienne sur les droits de l'Homme,coordinateur des O.N.G Africaines,vice Président du Forum International.

-Membre du bureau de l'Association internationale des Juristes et Avocats.

-Concepteur de l'Encyclopédie Politique,Economique Sociale et Culturelle de l'Afrique Contemporaine.

PREFACE DE:

-**NGUEMA ISAC** Président de la commission des droits de l'Homme et des peuples de l'O.U.A,ancien Ministre.

-**DEMBA DIALLO** Avocat à la cour de Bamako,ancien bâtonnier,vice président de l'union internationale des avocats,membre fondateur de l'Union Africaine des droits de l'Homme,président d'Honneur de l'Associacion Malienne des droits de l'Homme.